

QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES SAISIES

Question : Je ne retrouve pas mes écritures non rapprochées du mois précédent.

Réponse : Vérifier que vous êtes sur le bon exercice. En effet, les écritures restent rattachées sur l'exercice qu'elles concernent. Il faut donc retourner sur l'exercice N-1, et rapprocher les écritures à la date du relevé de compte.

Question : J'ai saisi des écritures, mais je ne "vois" pas les écritures, ou le détail des comptes.

Réponse : Vérifier bien que vous avez comme moteur de recherche Mozilla Firefox. Les autres moteurs présentent des dysfonctionnements.

Question : J'ai saisi une écriture en dépense concernant un amortissement, comment saisir la subvention y correspondant.

Réponse : il faut saisir la subvention à la même date et l'amortir comme pour la dépense. Il faut bien penser à rapprocher ses 2 écritures à la date du relevé bancaire.